

## Phonologie, Master LFA Professeur : André THIBAUT

### Semaine 2.

Nous allons revenir cette semaine au concept de **phonème**, mais en illustrant de façon plus précise en quoi il consiste.

#### 1. Rappel des facteurs déjà évoqués

Rappelons que nous avons vu la semaine dernière :

- que le phonème est une abstraction ;
- qu'il relève du niveau de la langue et non du discours ;
- que les phonèmes, contrairement aux sons, sont en nombre limité dans chaque langue ;
- que chaque langue possède son propre inventaire de phonèmes ;
- que ceux-ci s'organisent en système, plus précisément en système d'oppositions.

#### 2. Nouvelle définition plus technique et analytique

Nous allons préciser la définition du phonème cette semaine, car il convient de le définir plus techniquement comme un **ensemble de traits distinctifs** (on dit aussi **traits pertinents**), le phonème étant un segment de la chaîne parlée qui permet d'opposer, ou de distinguer, un signifiant d'un autre (rappelons que dans le modèle saussurien, le signifiant est la face matérielle du signe linguistique, et s'oppose à ce qu'on appelle le signifié, qui est sa face mentale, psychique) ; on peut très concrètement illustrer cette propriété distinctive du phonème dans ce que l'on appelle les **paires minimales**, qui nous permettront d'identifier, l'un après l'autre, les traits distinctifs de chaque phonème, en faisant **commuter** divers segments pour tester leur valeur oppositive.

#### 3. Valeur strictement distinctive du phonème

Avant toutefois de commencer à illustrer ce mécanisme par lequel on peut analyser les traits pertinents des phonèmes d'une langue, j'aimerais apporter une importante précision : le phonème ne **signifie** rien en tant que tel, il permet seulement de **distinguer** deux formes. On relève parfois, dans des copies d'examens ou des travaux d'étudiants, une confusion entre phonèmes et morphèmes ; on lira, par exemple, des énoncés **aberrants** comme : « le phonème *à* est une préposition », ou « le phonème *-ons* est la marque de la première personne du pluriel » ou « on a ajouté le phonème /ø/ à *goût* pour former le dérivé *goûteux* ». Faites très attention à ce genre de confusion ! Lorsqu'on se situe au niveau de l'analyse phonologique, on parle de phonèmes, un point c'est tout ; si l'on passe à l'analyse grammaticale, on a alors affaire à des morphèmes (lexicaux ou grammaticaux), dont le signifiant peut comporter un seul phonème ou plusieurs, peu importe, là n'est pas la question : le phonème n'a ni signification, ni valeur grammaticale, il n'a qu'une valeur **distinctive** ; ce sont les morphèmes, lexicaux et grammaticaux, qui ont un contenu sémantique et grammatical. C'est une question de niveau d'analyse. On peut dire, tout au plus, que le signifiant d'un morphème comporte un, deux ou plusieurs phonèmes, mais il ne faut jamais dire qu'un phonème signifie quelque chose. Il ne signifie pas ; il distingue, il oppose (des formes entre elles).

#### 4. L'identification des phonèmes d'une langue : les paires minimales

Revenons donc au problème de l'identification des phonèmes d'une langue, et de leurs traits distinctifs. Nous allons voir que c'est en réunissant des paires de mots qui ne se distinguent que par un seul segment phonique (on les appelle **paires minimales**) qu'il est possible d'identifier des unités phoniques distinctives, donc des phonèmes. En multipliant ces paires minimales, on peut préciser tous les traits qui sont pertinents dans la définition de chacun des phonèmes d'une langue. Ces traits phonologiquement pertinents sont empruntés au répertoire de la phonétique, ce qui est la raison pour laquelle je vous disais, lors de la première séance, qu'il est indispensable de bien connaître la terminologie propre à cette science pour pouvoir faire de la phonologie.

Nous allons bien sûr nous livrer à ce petit exercice sur un corpus de mots de la langue française, ce qui est relativement facile mais en même temps pas très excitant (puisque d'une certaine façon c'est un peu comme si nous nous posions des questions dont nous connaissons déjà la réponse). Il faut toutefois vous imaginer que les linguistes qui ont entrepris, autrefois (et parfois encore aujourd'hui) de décrire le système phonologique de langues sans tradition écrite, comme c'est le cas par exemple de plusieurs langues amérindiennes ou africaines, ont dû faire ce travail en toute innocence et en toute naïveté ; comme difficulté supplémentaire, rappelons que plusieurs d'entre eux n'étaient même pas locuteurs natifs des langues qu'ils tentaient de décrire, ce qui certainement complique la situation (aucune introspection possible ; grande importance de la relation de confiance à établir entre enquêteur et enquêtés).

#### 5. Paires minimales et commutations

Considérons donc maintenant les quelques paires minimales ci-dessous, à l'intérieur desquelles nous allons faire **commuter** des segments phoniques, c'est-à-dire substituer un segment phonique (et un seul) à un autre, afin de voir si un changement de signifiant en résulte. Il importe en outre de voir si cette **commutation** est possible dans plusieurs positions par rapport à la structure syllabique du mot, c'est-à-dire par exemple à l'initiale, en position intérieure intervocalique, et à la finale.

- Ex. où la commutation entre segments phoniques a lieu à **l'initiale** :

⟨balle⟩ [bal] ~ ⟨pale⟩ [pal]  
⟨bière⟩ [bjɛʁ] ~ ⟨pierre⟩ [pjɛʁ]

- Ex. où la commutation entre segments phoniques a lieu en position **intervocalique**<sup>1</sup> :

⟨abbé⟩ [abe] ~ ⟨happer⟩ [ape]  
⟨symbole⟩ [sɛ̃bɔl] ~ ⟨saint Paul⟩ [sɛ̃pɔl]

---

<sup>1</sup> Je me vois obligé de préciser ici que le mot *intervocalique* se dit de la position d'une consonne qui se trouve entre deux voyelles. L'an dernier, en corrigeant l'examen, j'ai dû constater avec effarement que les trois quarts des étudiants n'avaient pas compris le sens de ce mot et l'employaient à tort et à travers. On pourrait ajouter d'autres types de position par rapport à la structure syllabique, ce que je n'ai pas fait ici pour ne pas surcharger la démonstration : initiale de groupe consonantique en début de mot (⟨brise⟩ [bʁiz] ~ ⟨prise⟩ [pʁiz]) ; initiale de groupe consonantique intérieur (⟨abri⟩ [abʁi] ~ ⟨appris⟩ [apʁi]) ; initiale de groupe consonantique en fin de mot (⟨aigle⟩ [ɛgl] ~ ⟨aigre⟩ [ɛgʁ]), etc.

- Ex. où la commutation entre segments phoniques a lieu en position **finale** :

«cab» (« variété de cabriolet ») [kab] ~ «cappe» [kap]  
«(du) rab» [ʁab] ~ «rap» [ʁap]

## 6. Le caractère « discret » du phonème

On constate que le fait de substituer le son [b] au son [p], dans toutes les positions, entraîne un changement radical, essentiel : le mot *Pierre* n'est pas un tout petit peu différent du mot *bière*, il est entièrement différent, c'est une toute autre unité linguistique. Peu importe que ces deux sons soient très semblables phonétiquement et que les locuteurs de certaines langues étrangères ne les distinguent pas, ou les distinguent mal ; en français, ils permettent d'opposer du tout au tout deux signifiants. Ce n'est pas une question de **plus ou moins** (différence graduelle), c'est une question de **tout ou rien** (solution<sup>2</sup> de continuité) ; c'est ce que l'on veut dire quand on parle du caractère **discret**<sup>3</sup> du phonème. Les mots *Pierre* et *bière* ont beau se ressembler dans leur signifiant, ils sont quant à leur signifié des mots aussi différents l'un de l'autre que le seraient *Pierre* et *bateau*, par exemple.

On comprendra mieux ce concept si on l'oppose à **l'intonation** ; ce trait suprasegmental (car il s'étend sur tout un énoncé et n'est pas segmentable et commutable comme les sons de la langue) peut exprimer divers types de sentiments, de la rage à l'enchantement, en passant par la peur, la curiosité, etc. ; mais on conviendra qu'il est facile d'exprimer, par exemple, plus ou moins de rage, selon qu'on élève plus ou moins la voix. L'intonation n'a pas une valeur discrète, comme le phonème, mais graduelle ; sa variation est continue.

### 7.1. Identification des traits pertinents : /b/ ~ /p/

Il convient ensuite de se demander quel est le trait phonétique qui oppose ces deux sons. Il s'agit ici de la présence de vibrations des cordes vocales dans le cas du [b], et de son absence dans le cas du [p] (tous les autres traits sont communs aux deux sons : il s'agit dans les deux cas de consonnes occlusives bilabiales). On parlera alors respectivement du voisement et du non-voisement de [b] et [p] (terminologie articulatoire), ou de leur sonorité et non-sonorité (terminologie auditive). Le [b] est dit *voisé*, ou *sonore*, alors que le [p] est dit *non-voisé*, ou *sourd*.

Comme ce trait phonétique permet, à lui seul, d'opposer deux sons qui, à leur tour, en commutant, permettent d'opposer deux signifiants, on dira que le **trait de sonorité** (ou de voisement) est **phonologiquement pertinent** dans la définition du phonème /b/, et par conséquent que le trait de non-voisement est phonologiquement pertinent dans la définition du phonème /p/. (J'attire votre attention sur le fait qu'à partir du moment où je parle de **phonèmes** et non plus de sons, j'utilise les **barres obliques** et non les crochets.)

---

<sup>2</sup> Attention au sens de cette expression : elle signifie « interruption de la continuité ; séparation » (je le précise, car les étudiants comprennent parfois le contraire).

<sup>3</sup> Du latin classique *discretus* qui signifiait « séparé ». À bien distinguer de l'homonyme *discret* qui signifie « qui sait garder les secrets »

## 7.2. Identification des traits pertinents : /b/ ~ /m/

Notre démarche, jusqu'à présent, ne nous a pas permis de définir dans leur totalité les phonèmes /p/ et /b/, mais nous avons identifié à tout le moins un de leurs traits pertinents respectifs. D'autres paires minimales vont nous permettre de pousser plus loin notre analyse. On remarque, en effet, que le son [b] peut commuter avec le son [m] pour opposer des paires de signifiants qui ne se distinguent que par un seul segment phonique ; et ce, dans toutes les positions :

- À l'initiale :

⟨balle⟩ [bal] ~ ⟨malle⟩ [mal]  
⟨beau⟩ [bo] ~ ⟨mot⟩ [mo]

- À l'intervocalique :

⟨Robert⟩ [ʁɔbɛʁ] ~ ⟨Rohmer⟩ [ʁɔmɛʁ]  
⟨Libé⟩ [libe] ~ ⟨limer⟩ [lime]

- En finale :

⟨cab⟩ [kab] ~ ⟨came⟩ [kam]  
⟨rab⟩ [ʁab] ~ ⟨rame⟩ [ʁam]

Nous pouvons maintenant dire que le son [b] et le son [m], lorsqu'ils sont commutés, permettent à eux seuls de distinguer des signifiants ; cette commutation peut avoir lieu dans toutes les positions. Comme la seule et unique différence entre ces deux sons est la présence de nasalité dans le cas du [m], et son absence dans le cas du [b] (en effet, nous avons affaire dans les deux cas à des consonnes occlusives bilabiales sonores), nous pouvons identifier un nouveau trait phonétique à valeur distinctive, donc phonologique, dans la description du phonème /b/ : son caractère oral (alors que le /m/ est nasal).

## 7.3. Identification des traits pertinents : /b/ ~ /d/ ~ /g/

L'opposition entre /b/ et /p/ nous a permis d'isoler le trait distinctif de **sonorité** pour le /b/ ; l'opposition entre /b/ et /m/ nous a permis d'isoler le trait distinctif d'**oralité** pour le /b/. On peut donc d'ores et déjà dire que le phonème /b/ a pour traits distinctifs d'être sonore et oral. Mais cela ne suffit pas à le décrire entièrement : il y a plusieurs sons en français qui sont sonores et oraux. Considérons les exemples suivants :

- À l'initiale :

⟨balle⟩ [bal] ~ ⟨dalle⟩ [dal]  
⟨balle⟩ [bal] ~ ⟨galle⟩ [gal]

- À l'intervocalique :

⟨déballe⟩ [debal] ~ ⟨dédale⟩ [dedal]  
⟨débouter⟩ [debute] ~ ⟨dégoûter⟩ [degute]

- En finale :

⟨rab⟩ [ʁab] ~ ⟨rade⟩ [ʁad]

⟨lobe⟩ [lob] ~ ⟨log⟩ (abrév. familière de *logarithme*) [log]

On constate que même en se limitant aux autres consonnes sonores orales, notre son [b] continue de s'opposer à d'autres éléments phoniques pour former des paires minimales. En effet, il s'oppose à [d] et à [g], dont il ne diffère que par son lieu d'articulation : il est bilabial, alors que [d] est dental ou alvéolaire, et [g] vélaire. Nous avons donc identifié un nouveau trait pertinent du phonème /b/, son caractère bilabial.

Récapitulons : par opposition à /p/, nous savons que /b/ est sonore ; par opposition à /m/, nous savons qu'il est oral ; par opposition à /d/ et /g/, nous savons qu'il est bilabial. À vrai dire, nous avons là tous les traits distinctifs qui permettent de définir ce phonème : il n'y a rien d'autre, dans le système du français, qui soit également sonore, bilabial et oral.<sup>4</sup> On comprend donc mieux ici la définition que nous avons considérée au début de ce cours : le phonème est un ensemble de traits distinctifs ; il est cela et rien de plus.

#### 8. Le concept de *trait redondant*

Tous les traits que la phonétique retient dans la description des propriétés articulatoires, acoustiques ou auditives d'un son ne sont pas tous pertinents du point de vue phonologique : par exemple, nous savons que le son [b] est occlusif. Or, les autres bilabiales du français, [p] et [m], sont aussi des occlusives ; il ne faut donc pas faire figurer le trait « occlusif » dans la liste des traits pertinents du phonème /b/ en français : il n'existe aucune constrictive bilabiale en français (comme la sonore [β] ou la sourde [ϕ], qui existent dans d'autres langues) qui permettrait de créer des paires minimales avec /b/. Je le répète : le phonème est un **ensemble de traits distinctifs** ; les traits phonétiques qui sont présents sans permettre de créer des oppositions sont appelés **traits redondants** et n'entrent pas dans la définition du phonème.

#### 9. Identification des traits distinctifs de /p/ et de /m/

On peut refaire l'exercice pour le /p/, dont on a déjà dit qu'un de ses traits pertinents est la non-sonorité, puisqu'il s'oppose à /b/, ainsi que pour le /m/, dont on a déjà dit qu'un des traits pertinents est la nasalité, puisqu'il s'oppose à /b/. Considérons la paire minimale suivante :

⟨père⟩ [pɛːʁ] ~ ⟨mère⟩ [mɛːʁ]

Entre le son [p] et le son [m], il y a en fait deux différences du point de vue phonétique : le premier est oral et sourd, le second est nasal et (dans la plupart des positions) sonore.

Lesquels de ces traits sont pertinents dans cette opposition ? Qu'est-ce qui différencie vraiment l'un de l'autre ? Nous savons déjà qu'il est de toute façon pertinent pour le /p/ d'être sourd (puisque'il s'oppose par ce trait à /b/) ; nous savons déjà qu'il est de toute façon

---

<sup>4</sup> On pourrait prétendre que la semi-consonne [w] est aussi une bilabiale sonore orale, mais en fait il s'agit plus précisément d'une labio-vélaire (elle combine un arrondissement labial à une élévation du dos de la langue vers le voile du palais ; on pourrait d'ailleurs dire la même chose de la voyelle [u]) ; une paire minimale comme ⟨batte⟩ [bat] ~ ⟨ouate⟩ [wat] devrait donc s'ajouter à celles qui permettent d'identifier le trait « labial » comme pertinent (par opposition à « labio-vélaire »), mais ne nous oblige pas à poser un éventuel trait « occlusif ».

pertinent pour le /m/ d'être nasal (puisqu'il s'oppose par ce trait à /b/) ; les questions qui restent sont les suivantes :

- a) est-ce pertinent pour la définition du phonème /p/ de dire qu'il est oral, c'est-à-dire non-nasal ?
- b) est-ce pertinent pour la définition du phonème /m/ de dire qu'il est sonore ?

En d'autres mots, quel serait le statut d'une bilabiale nasale sourde ? Une telle réalisation phonétique existe bel et bien en français : on l'entend dans des mots où [m] perd sa sonorité (entièrement ou partiellement) par contact avec une consonne sourde, comme dans <spasme> [spasm̥] ou <isthme> [ism̥], où le [m] doit être accompagné d'un petit cercle souscrit pour indiquer la désonorisation. De tels mots ne sont jamais assimilés par les locuteurs à des formes avec [p] (\*[spasp], \*[isp]) ; inversement, un mot comme <jaspe> [zasp] n'est jamais interprété comme \*[zasm̥]. On peut donc en conclure qu'il n'est pas pertinent pour le phonème /m/ d'être considéré comme sonore (car même désonorisé il continue d'être perçu comme un /m/), alors qu'il est pertinent pour le phonème /p/ d'être considéré comme oral (car une bilabiale nasale, même sourde, est toujours interprétée comme un /m/ et jamais comme un /p/). En fait, les deux bilabiales orales (/b/ et /p/) s'opposent en bloc à la bilabiale nasale /m/ ; dans le sous-ensemble des orales, la sonorité est pertinente (elle distingue les deux phonèmes oraux l'un de l'autre), alors que dans le sous-ensemble des nasales (qui ne compte qu'un seul élément), la sonorité n'est pas pertinente.

Cet exemple illustre en outre les rapports évidemment très étroits entre phonétique et phonologie ; une description phonologique, pour être précise et correcte, doit reposer sur une description très détaillée du fonctionnement phonétique des unités phoniques de chaque langue.

#### 10. Rentabilité de certaines oppositions pour l'identification des traits pertinents

A-t-on épuisé jusqu'à maintenant toutes les possibilités de paires minimales pour définir le phonème /b/ ? Bien sûr que non ; on pourrait aussi opposer /b/ à /s/, par exemple, et l'illustrer grâce à la paire minimale <beau> [bo] ~ <seau> [so]. C'est pour des raisons d'efficacité, de rentabilité, que j'ai choisi d'opposer /b/ à des unités phoniques qui ne s'en différencient que par un seul trait à la fois ; en effet, lorsque l'on oppose des sons qui se différencient (phonétiquement) par plusieurs traits, il devient tout de suite plus difficile de déterminer lequel des traits est pertinent dans l'opposition – comme nous l'avons justement vu en opposant /p/ à /m/. C'est une question de démarche scientifique : il faut isoler les traits un par un pour pouvoir tester leur éventuelle capacité distinctive dans une langue donnée.

#### 11. Identification des traits pertinents : un exemple de voyelle (le phonème vocalique /i/)

Nous allons maintenant nous livrer au même exercice, mais qui portera cette fois-ci sur les voyelles. Pour ne pas compliquer la présentation, nous considérerons uniquement les voyelles en position tonique ; il importe toutefois de savoir que le système phonologique des voyelles du français (et de la plupart des langues, à vrai dire) n'est pas le même en position tonique et en position atone. Nous y reviendrons.

### 11.1. L'opposition d'aperture

Considérons les paires minimales suivantes (je vais essayer de commencer par des oppositions qui sont partagées par tous les francophones, pour ne pas semer la confusion, mais c'est très difficile dans le domaine des voyelles) :

<nid> [ni] ~ <nez> [ne]  
<nid> [ni] ~ <naît> [nɛ]<sup>5</sup>  
<nid> [ni] ~ <na><sup>6</sup> [na]

Pour tirer des conséquences phonologiques de ces paires minimales, il faut se demander ce qui distingue ces voyelles du point de vue phonétique. Il s'agit dans tous les cas de voyelles antérieures non arrondies, de la plus fermée ([i]) à la plus ouverte ([a]), en passant par la mi-fermée ([e]) et la mi-ouverte ([ɛ]). On dira donc que c'est le degré d'aperture qui distingue ces sons ; comme une commutation entre ces différents sons entraîne un changement radical dans l'identité des signifiants concernés, nous pouvons en déduire que le degré d'aperture est phonologiquement pertinent pour toutes ces voyelles. Si l'on se concentre sur le phonème /i/, on peut donc dire que l'un des traits pertinents entrant dans la définition de ce phonème est l'aperture fermée.

### 11.2. L'opposition de lieu d'articulation

Pour déterminer quels sont les autres traits pertinents qui caractérisent ce phonème, il faut considérer d'autres paires minimales :

<nid> [ni] ~ <nous> [nu]  
<pire> [piʁ] ~ <pour> [puʁ]

Phonétiquement, ce qui différencie le [i] du [u] n'est pas l'aperture, comme dans le cas précédent (car [i] et [u] sont toutes les deux des voyelles fermées), mais bien le lieu d'articulation : [i] est antérieur, alors que [u] est postérieur. Du coup, nous pouvons dire que dans la définition du phonème /i/, le trait « antérieur » est également pertinent, puisqu'il est ce qui différencie le /i/ du /u/.

### 11.3. L'opposition de labialisation

Considérons ces paires minimales :

<nid> [ni] ~ <nu> [ny]  
<cire> [siʁ] ~ <sur> [syʁ]

La seule différence, du point de vue phonétique, entre [i] et [y], réside dans la position des lèvres : [i] est une voyelle non labialisée (on dit aussi « étirée »), alors que [y] est labialisée, c'est-à-dire qu'on la prononce avec projection labiale, avec arrondissement labial, sans que la

---

<sup>5</sup> Oui, je sais, plusieurs d'entre vous ne distinguent pas <nez> de <naît> (du verbe *naître*) et prononcent ces deux mots exactement de la même façon. Je vous demande seulement, pour l'instant, de prendre conscience du fait que pour plusieurs francophones, ces mots constituent une paire minimale.

<sup>6</sup> « Exclamation enfantine ou familière de défi, renforçant une affirmation ou une négation » (Nouveau Petit Robert 2002). On pourrait aussi penser ici à la séquence *n'a*, comme dans *il n'a pas froid*.

position de la langue soit fondamentalement différente de celle que l'on observe pour la prononciation du [i]. On dira donc que le trait « non labialisé » est pertinent dans la définition du phonème /i/, et qu'il s'ajoute aux traits « fermé » et « antérieur » que nous avons identifiés auparavant. Puisque dans ce cas il y a une opposition entre deux phonèmes qui ne repose que sur la position des lèvres, nous sommes obligés de retenir ces traits (l'arrondissement labial pour le phonème /y/, l'étirement labial pour le phonème /i/) comme pertinents, comme phonologiquement distinctifs.

#### 11.4. Un trait redondant dans la caractérisation phonologique du phonème /u/

Ici, la situation se corse un peu. Nous allons devoir à nouveau parler de **traits redondants**. Les voyelles antérieures que nous avons vues auparavant ([i, e, ε, a]) sont toutes prononcées avec étirement labial, c'est-à-dire **sans** arrondissement ; d'autre part, les voyelles de la série postérieure ([u, o, ɔ, ɑ]) sont toutes prononcées **avec** arrondissement labial. Si l'on considère un très grand nombre de langues, on constate que les voyelles antérieures sont le plus souvent étirées, et les voyelles postérieures le plus souvent arrondies ; c'est le cas de figure le plus répandu. Ces traits (étirement ou arrondissement) sont considérés comme redondants dans les langues où il n'existe pas de voyelles antérieures arrondies (ce serait le cas de l'espagnol ou de l'italien, parmi tant d'autres), ni de voyelles postérieures étirées ; ce sont des traits qui s'ajoutent à ceux d'antériorité et de postériorité (il faut expliquer que phonétiquement, l'étirement a pour conséquence de maintenir le timbre plutôt aigu des antérieures, alors que l'arrondissement, en créant une caisse de résonance supplémentaire, a pour effet d'augmenter le caractère naturellement plus grave des voyelles postérieures). En français, il n'y a pas de voyelles postérieures non arrondies (mais il y en a, par exemple, en japonais et en anglais). On peut donc dire que, pour le phonème /u/, le trait « arrondi » est redondant (il est suffisant de dire que /u/ est fermé et postérieur, la postériorité impliquant en français l'arrondissement labial), car de toute façon il n'existe pas de voyelle postérieure fermée qui ne soit pas arrondie et à laquelle le phonème /u/ s'opposerait en français.

#### 11.5. Récapitulation des traits pertinents du phonème vocalique /i/

Si l'on récapitule, on peut donc dire que le phonème /i/ se caractérise par les traits distinctifs suivants : il est fermé (car il s'oppose à /e, ε, a/), il est antérieur (car il s'oppose à /u/), et il est non-arrondi (puisqu'il s'oppose à /y/).

En fait, /y/ n'est pas le seul phonème antérieur arrondi : le français en connaît d'autres. Mentionnons seulement, sur la base d'une paire minimale comme <nez> [ne] ~ <nœud> [nø], l'existence d'une opposition phonologique entre /e/ et /ø/, parfaitement parallèle à celle qui existe entre /i/ et /y/.

#### 11.6. Trait « oral » vs « nasal »

On pourrait se demander, pour terminer, si le caractère oral du phonème /i/ fait partie de ses traits pertinents, ou s'il s'agit seulement d'un trait redondant. La question qu'il faut se poser est la suivante : est-ce qu'il est possible, en français, de créer une paire minimale en faisant commuter les deux segments suivants, un [i] oral et un [ĩ] nasal ? Ici, il est très important de ne pas se laisser influencer par la graphie. Ce que l'on écrit <in> en français ne se prononce pas du tout [ĩ] (cela a dû être le cas il y a environ mille ans), mais bien [ɛ̃]. À vrai dire, on peut prononcer le phonème /i/ en réalisant un son plus ou moins nasalisé, cela ne changera rien à l'interprétation phonologique qu'en fera le locuteur francophone natif, pour qui ce sera

toujours le même phonème, la même unité psychique fondamentale. Il est fort possible, par exemple, que le /i/ du mot *mime* soit plus ou moins fortement nasalisé ([mĩm]), se trouvant entouré de consonnes nasales. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit, pour le locuteur francophone, du même phonème /i/ que dans n'importe quel autre mot. On ne peut pas opposer un mot *mime* avec [i] oral à un autre mot *mime* avec [ĩ] nasal.

Ce n'est pas le cas dans toutes les langues. En portugais, par exemple, le [i] oral s'oppose au [ĩ] nasal. C'est ainsi qu'on distinguera les mots suivants :

«si» (qui veut dire « soi ») se prononce [si] ~ «sim» (qui veut dire « oui ») se prononce [sĩ]

On peut donc dire que dans cette langue, les traits « oral » et « nasal » sont pertinents pour opposer ces deux voyelles ; en revanche, en français, il n'y a pas d'opposition phonologique possible entre un *i* nasal et un *i* oral. Dans des conditions normales d'élocution, le phonème /i/ est simplement oral, mais le trait « oral » est redondant ; il s'ajoute aux autres traits, ceux dont on a déjà dit ci-dessus qu'ils sont pertinents, mais il n'est pas essentiel, car si on réalise un équivalent nasalisé de cette voyelle, cela ne nous permet pas de créer des paires minimales en français (comme ce serait le cas en portugais).